Forêt du Labouret

Le Vernet

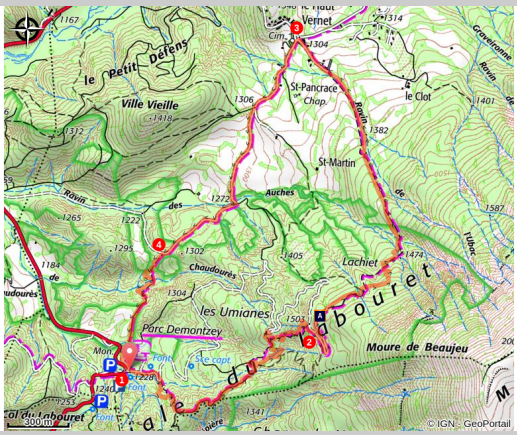

La forêt du Labouret (SA - CD Alpes de Haute-Provence)

A la découverte des travaux de reboisement effectués à la fin du XIXe siècle à l'initiative du forestier Prosper Demontzey.

Depuis le parc Demontzey, le sentier traverse dans une forêt complètement artificielle qui n'existait pas il y a encore 200 ans, et qui a été semée et plantée pour lutter contre l'érosion. Le retour s'effectue par le hameau du Haut Vernet et le parc Demontzey.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 6.4 km

Dénivelé positif : 306 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Hors des sentiers battus

Itinéraire

Départ : Parc Demontzey au col du Labouret, Le Vernet
Arrivée : Parc Demontzey au col du Labouret, Le Vernet
Balisage : PR

1. **Parc Demontzey** (1 220 m) - Du parking, monter à droite par la piste forestière fermée par une barrière. Au croisement, continuer tout droit puis prendre le sentier à droite dans la première épingle. Il s'élève en lacets dans la forêt jusqu'à un chemin plus large en contrebas d'une crête. Le suivre sur la gauche en restant tantôt en crête, tantôt sur le versant nord, franchir plusieurs ravins et déboucher sur un carrefour. Monter à droite pour atteindre une piste forestière. Reprendre le sentier en face et, après de nombreux lacets, rejoindre à nouveau la piste un peu plus haut.
2. La suivre sur la droite. Après une épingle puis une traversée, elle se termine en boucle. Continuer tout droit sur le chemin en ignorant les traînes annexes. Juste avant son extrémité, descendre à gauche sur un sentier, franchir deux ravins puis déboucher en amont d'une clairière. Continuer dans la même direction en étant attentif au balisage et retrouver le sentier un peu plus loin. Descendre en rive gauche du ravin puis dans le ravin lui-même. Le sentier passe ensuite en rive droite, puis se transforme en chemin pour atteindre le hameau du Haut Vernet.
3. **Le Haut Vernet** (1 300 m) - Tourner à gauche et passer devant le cimetière. Continuer à droite puis tout droit aux deux carrefours suivants. La piste descend à travers les prairies, franchit le ravin des Auches et se poursuit en forêt.
4. Dans un large virage à droite, descendre sur un sentier à gauche qui rejoint le parc Demontzey.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin…

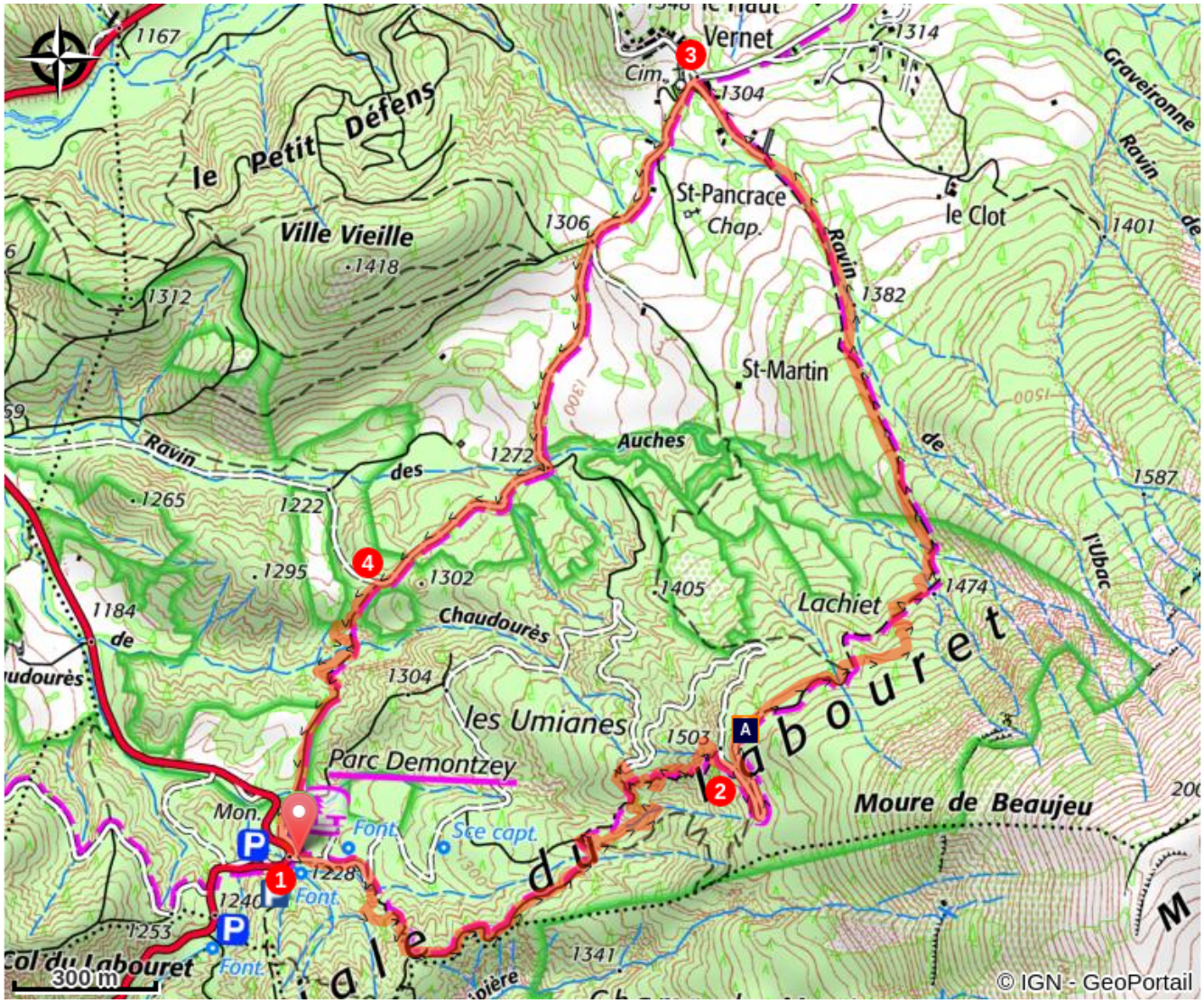

Le Labouret : des robines à la forêt
(A)

Toutes les informations pratiques

Profil altimétrique

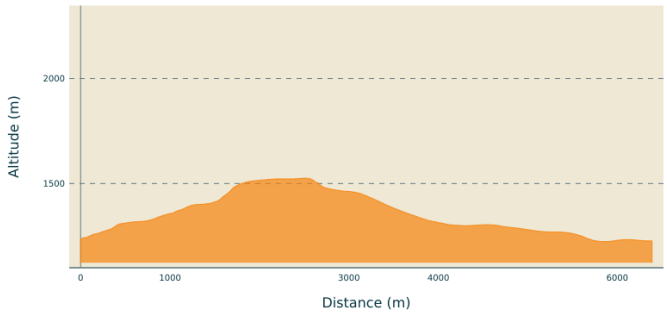

Altitude min 1223 m
Altitude max 1526 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Seyne-les-Alpes (16 km), prendre la D900 en direction de Digne-les-Bains jusqu'au col du Labouret.

Depuis Digne-les-Bains (25 km), prendre la D900 en direction de Barcelonnette jusqu'au col du Labouret.

Parking conseillé

Parking du parc Demontzey au col du Labouret, Le Vernet.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/

Office de tourisme Blanche - Serre-Ponçon
Maison de Pays, 04140 Seyne-les-Alpes

info@blancheserreponcon-tourisme.com
Tel : +33 (0)4 92 35 11 00
https://www.blancheserreponcon-tourisme.com/

Sur votre chemin...

Le Labouret : des robines à la forêt (A)

En 1860, le Labouret possédait une notoriété toute spéciale due aux ravages occasionnés par ses coulées de boues. Pour faire face à cette érosion générale dans les montagnes et aux inondations en plaine en contrebas, un important programme de travaux d'utilité publique est adopté et confié à l'administration forestière. C'est dans ce contexte qu'est entreprise en 1862 la correction du torrent du Labouret et le reboisement des zones dénudées autour du col. Les premiers semis de pins sylvestres, de pins noirs et de cèdres directement sur le sol nu sont un échec. Puis l'on essaie la plantation de "Bauche", graminée locale, qui réussit remarquablement et permet alors le semis d'autres espèces herbacées. Entretemps, la construction d'une succession de barrages dans les ravins stabilise les berges. On reboise ensuite par plantation et, au bout de 20 ans, les grands versants jadis noirs, instables et désolés sont couverts d'essences forestières feuillues et résineuses et de broussailles de toutes sortes.
Crédit photo : SA - CD Alpes de Haute-Provence